

FLEURY mas

www.fleurylesaubrais.fr

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2021

#119



Retour en images



1.



2.



3.



4.



5.



6.

1.

Du 15 septembre au 7 novembre

Un jardin des sens a été installé place Abbé-Pasty dans le cadre de l'action « Jardins éphémères » organisée par Orléans Métropole. Les Fleuryssois étaient invités à prendre leur temps et à éveiller leurs sens à travers ce jardin éphémère.

2.

17 et 18 septembre

Pour la première fois, la Ville a participé aux Journées européennes du patrimoine. Au programme : découverte commentée du monument ossuaire, parcours des fresques de la Ville en calèche, visites des hangars et découverte des locomotives classées monuments historiques de l'association AAATV et visite de l'hôpital Daumézon.

3.

23 septembre

Le centre culturel La Passerelle accueillait le salon 2000 emplois 2000 sourires. L'occasion pour les étudiants, demandeurs d'emploi et personnes en reconversion de venir à la rencontre des acteurs économiques, associatifs et publics. Plus de 10 000 offres ont été proposées.

4.

10 octobre

La Ville a soutenu le mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein « Octobre rose » en mettant en place diverses actions. L'une d'entre elles était la participation d'agents et d'élus municipaux à la course « Les Foulées roses » organisée par la Ville d'Olivet.

5.

16 octobre

Plus de 500 visiteurs étaient au rendez-vous pour le troc et vide-jardin d'automne organisé au parc de Lamballe. En plus des différents exposants présents, la Ville a procédé à la distribution de compost et de sachets de graines pour le fleurissement des trottoirs (projet élu dans le cadre du budget participatif).

6.

Octobre

Un petit coup de neuf pour La Passerelle ! Un ravalement de la façade côté Nord du centre culturel a été réalisé pour 8 200 € TTC.

Carole Canette
Maire de Fleury-les-Aubrais



édito

CHERS FLEURYSSOIS, CHÈRES FLEURYSSOISES,

A lors que vous feuilletez ces quelques pages, la rentrée est passée et **déjà se profilent les fêtes de fin d'année**. Dans cet intervalle, l'équipe municipale a continué, grâce à l'implication de tous les services de la ville, à se mobiliser pour avancer sur ce qu'on pourrait appeler les « grands dossiers », mais aussi pour que la vie à Fleury soit plus agréable, parfois plus facile, riche d'actualités et d'événements.

En septembre, c'est le salon 2000 emplois – 2000 sourires, événement d'envergure métropolitaine, qui s'est déroulé à la Passerelle. **En décembre, c'est le Klub Extraordinaire qui s'installe à Fleury** pour proposer aux jeunes et moins jeunes une expérience immersive et interactive. Le but : découvrir les formations ou métiers en lien avec les talents révélés.

Entre-temps, et pour la première fois de son histoire, notre ville s'inscrit dans le programme des Journées Européennes du patrimoine pour faire connaître les trésors patrimoniaux de notre ville. Ce sont également les jardins éphémères qui faisaient la joie de nombreux fleuryssois place de l'Abbé Pasty. **Il y a quelques jours, c'est la culture et André Robillard qui se sont invités à la mairie pour une exposition inédite et haute en couleurs.**

Pas très loin, et comme les solidarités ne sont jamais en reste à Fleury-les-Aubrais, ce sont à la fois des **ateliers sur les troubles dys, la semaine de la parentalité et le forum petite enfance** qui sont également venus ponctuer cette période. N'oublions pas, bien évidemment, **le retour du troc et vide jardin**, ainsi que les animations qui ont eu lieu dans le cadre des **24 h de la biodiversité**.

Alors, vous vous imaginez bien que l'on vous a concocté un programme gourmand pour les festivités de fin d'année. La place Abbé Pasty va revêtir de nouvelles parures, et les animations, comme les initiatives solidaires, vont se multiplier. **Les plus petits pourront glisser leur lettre au Père-Noël** dans la boîte aux lettres spéciale qui sera installée sur la place. Réponse assurée : j'ai moi-même pris contact avec le Père-Noël, et il me l'a promis !

Il me reste à vous souhaiter, au nom de l'équipe municipale et du fond du cœur, à toutes et à tous, que vous soyez grand ou petit, jeune ou moins jeune, de très belles fêtes !

À noter



COVID-19
Coronavirus

Les informations annoncées dans ce Fleury mag (bouclage au 4 novembre 2021) sont susceptibles d'être modifiées ou annulées en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

Ce numéro est édité par la ville de Fleury-les-Aubrais à 12 000 exemplaires
• Place de la République - 45400 Fleury-les-Aubrais - Tél. 02 38 71 93 93 -
Mél : communication@ville-fleurylesaubrais.fr • Directrice de la publication : Carole Canette, Maire - Grégoire Chapuis, Adjoint à la communication • Directeur de la rédaction : Patrick Lage - Rédacteurs : Alexandra Hoffmann - Laura Magnier - Maël Diong • Mise en page : www.enola-creation.fr • Impression : Prévost Offset • novembre 2021 • Dépôt légal à parution

brèves

PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN (PLUm)

Le 29 avril, le Conseil métropolitain a décidé d'arrêter son projet de Plan Local d'Urbanisme à la suite d'une période de concertation préalable et de le soumettre à l'enquête publique. Celle-ci s'est tenue du 28 septembre au 12 novembre. 3 permanences ont eu lieu au service urbanisme, en présence d'un commissaire enquêteur. À

son issue, la commission d'enquête aura au minimum un mois pour rendre son rapport et ses conclusions, qui seront mis à disposition du public. Le projet de PLUm sera ensuite adapté en conséquence puis soumis pour approbation au conseil métropolitain dans le courant du 1^{er} trimestre 2022.

INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE DES MARONNIERS À LAMBALLE



L'inauguration de la réhabilitation des 100 logements des Maronniers dans le quartier de Lamballe s'est tenue fin septembre en présence de Carole Canette, Maire de Fleury-les-Aubrais, Grégoire Chapuis et Marie-Agnès Courroy, Conseillers départementaux du Loiret et Marc Gaudet, Président du Conseil départemental du Loiret. Cette opération, conduite par Logem Loiret, concernait 4 bâtiments construits en 1977, soit une centaine d'appartements qui ont été réhabilités. Il s'agissait d'améliorer la qualité de vie des locataires : logements rénovés, parties communes mises aux normes, façades extérieures changées,...

Recensement 2022

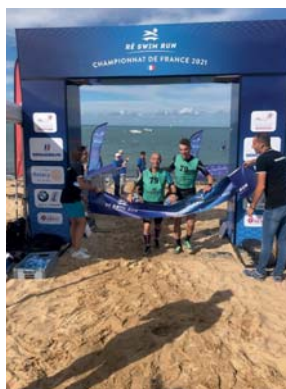
Le prochain recensement de la population se tiendra **du 20 janvier au 26 février 2022**. Il est rendu obligatoire par la loi. 8 % des logements fleurysois seront donc tirés au sort par l'INSEE pour être recensés. Un agent recenseur, recruté par la mairie, se présentera à votre domicile muni de sa carte officielle. Il vous déposera une notice avec vos codes de connexion pour répondre au questionnaire en ligne. Si vous n'avez pas la possibilité de répondre par internet, les agents recenseurs vous distribueront les questionnaires papier. Un poste informatique sera mis à disposition en mairie pour vous accompagner dans cette démarche.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS-COUNTRY : UNE BELLE 2^{ÈME} PLACE POUR LA POLICE MUNICIPALE

La police municipale a représenté la Ville au championnat de France de cross-country des polices municipales à Granville. L'équipe a terminé vice-championne de France en équipe mixte. Félicitations !

Un Fleurysois champion de France de swimrun

Olivier Bragard, Fleurysois et son équipier Félix Engelhard ont récemment remporté le titre de champions de France de swimrun, lors d'une compétition à l'Île de Ré. Le swimrun est une discipline qui dépend de la Fédération de triathlon. Elle consiste à enchaîner des sections de course et de natation sans changement de tenue, ni de matériel. Lors du championnat, Olivier et son binôme sont montés sur la plus haute marche du podium à l'issue d'un parcours de 17 km, mêlant course et nage, effectué en 1 h 57. Bravo à eux !



Un lutrin au monument Ossuaire de la Sablière

Un lutrin pédagogique a été installé à l'occasion des Journées européennes du patrimoine devant le monument ossuaire de la Sablière. Il appartient à un parcours mémoriel mis en place dans le département à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la guerre de 1870. Des lutrins jalonnent les différents lieux de ce conflit dans le département dont le monument de Fleury fut le 1^{er} à être érigé. Ils ont été financés par le Conseil départemental et réalisés par Tourisme Loiret en partenariat avec le Souvenir Français.

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA RÉSIDENCE LUMINESCENCE À INTERIVES

Le 28 septembre s'est tenue la cérémonie de pose de la première pierre de la résidence Luminescence. Installée rue Victor Hugo, la résidence sera composée de 3 bâtiments regroupant 156 logements de type T1 à T5, parmi lesquels 46 appartements intermédiaires et sociaux, gérés notamment par les Résidences de l'Orléanais. Ce projet immobilier, dont le coût total est évalué à 20 millions d'euros devrait être achevé au cours du deuxième trimestre 2023.

Les premiers projets lauréats du budget participatif voient le jour

Le 1^{er} budget participatif de la Ville a été une réussite. 100 000 € ont été débloqués pour cette première édition. 90 projets ont été déposés, 32 présélectionnés suite à l'analyse des services de la Ville et 333 personnes ont voté pour élire leurs projets « coup de cœur ». À la clôture des votes, 11 d'entre eux ont été désignés lauréats. Après plusieurs mois de travail, les services de la Ville ont finalisé la mise en œuvre des premiers projets.

Les premiers projets terminés

Une grainothèque installée à la bibliothèque

L'installation de la grainothèque, le 29 septembre, à la bibliothèque Les Jacobins, est le premier projet réalisé.

Une grainothèque est un point d'échange et de dépôt de graines, en libre-service et gratuit.

Les volontaires peuvent y déposer diverses graines pour l'alimenter au fil des saisons, pour semer encore et toujours !



L'espace extérieur de la piscine aménagé

Le 2^{ème} projet terminé est l'extérieur de la piscine des Jacobins qui a été finalisé courant octobre. Cet été, les 2 premières phases avaient été réalisées comme l'installation d'une clôture occultante et l'achat de 10 transats et pieds de parasols. La dernière étape concernait la réalisation de l'engazonnement, effectuée mi-octobre.



Des sachets de graines fleuries distribués

Le 3^{ème} projet qui a vu le jour est l'opération « Fleurissement des trottoirs » lancée lors du Troc & Vide jardin qui a eu lieu au parc de Lamballe le 16 octobre dernier.

Des sachets de graines fleuries ont été distribués pour fleurir les trottoirs. Des points de distribution seront également organisés à la grainothèque de la bibliothèque des Jacobins, à l'accueil de la mairie, à l'accueil de la RAPA et dans les Maisons pour tous.



D'autres projets seront finalisés prochainement

Avant la fin de l'année 2021, plusieurs projets lauréats verront le jour. Les projets concernés sont la pose des récupérateurs d'eau de pluie dans les potagers des écoles maternelles Maurice-Jourdain, Pierre et Marie-Curie, Louis-Pergaud et dans les écoles élémentaires René-Ferragu, Jules-Ferry, Louis-Aragon et Henri-Wallon ainsi que la plantation d'arbres fruitiers sur le mail Charles-Gounoud du quartier Champs du Moulin.



Le retour

Les sapins de Noël de l'édition 2020, place Abbé-Pasty

de la magie de Noël !

La magie de Noël est de retour à Fleury-les-Aubrais. Les élus et les services de la Ville veulent faire vivre aux Fleurysois une fin d'année magique. Nasera Brik, adjointe Déléguée à la ville dynamique et à l'évènementiel répond aux questions sur les festivités de fin d'année.



Ces fêtes de fin d'année 2021 vont certainement avoir une saveur particulière, comparées à celles de l'an dernier, perturbées et restreintes du fait de la crise sanitaire ?

Ce sera le retour de festivités un peu plus sereines que l'année précédente, qui ont été, nous le savons tous, particulièrement perturbées. L'objectif est de répondre à ce désir des Fleurysois et des Fleurysoises de pouvoir se retrouver ensemble. Quoi de mieux que de partager des moments conviviaux grâce à la magie de Noël? Légèreté et gourmandise seront de rigueur pour des festivités réussies.

Quel sera le thème, l'esprit cette année ?

L'année dernière, au vu du contexte que nous traversons tous, le thème de la solidarité s'est imposé de lui-même. Aujourd'hui, nous voulons un nouveau souffle à ces festivités en axant sur le partage et le bien vivre ensemble. Il est essentiel de renouer des liens. L'idée est aussi de donner la possibilité à tous et toutes de se réapproprier la ville, de diffuser de la joie, et de voir des sourires sur les Fleurysoises et les Fleurysois.

Qu'attendez-vous de ces fêtes de fin d'année ?

J'attends de ces fêtes de fin d'années, qu'elles rassemblent artisans, producteurs, commerçants, associations et habitants. Je souhaite que tous les Fleurysois et toutes les Fleurysoises, des enfants aux plus âgés d'entre nous soient

éblouis, aient le sourire et renouent des liens avec ces moments de bonheur.

Quelles seront les nouveautés ?

Pour la première fois à Fleury-les-Aubrais, un village de Noël sera mis en place les 17 et 18 décembre prochains sur la place Abbé-Pasty. Sur ce marché de Noël, les visiteurs trouveront des animations, des illuminations ainsi qu'un marché de Noël. L'association Fleury Cœur de Ville a aussi apporté sa pierre à l'édifice en proposant des animations et gourmandises le 18 décembre au centre commercial de Lamballe.

Une boîte aux lettres sera disposée jusqu'au 18 décembre afin que les enfants fleurysois puissent déposer leur liste au Père Noël en direction du Pôle Nord. Nous avons hâte de retrouver les habitants lors de toutes les animations proposées dans la Ville!



Je souhaite que tous les Fleuryssois et toutes les Fleuryssoises, des enfants aux plus âgés d'entre nous soient éblouis, aient le sourire et renouent des liens avec ces moments de bonheur.



LE PROGRAMME DES FESTIVITÉS

L'ensemble du programme est disponible sur le site internet de la Ville www.fleurysaubrais.fr

DU 1^{ER} AU 17 DÉCEMBRE

Animations périscolaires

DU 1^{ER} AU 24 DÉCEMBRE

Exposition «des jouets par milliers»

sur les horaires d'ouverture* de la bibliothèque.

Des collections privées, sur le thème de Noël, des Legos, Playmobils, poupées anciennes et récentes, petites voitures de collections, trains miniatures, nounours et de meccanos seront exposés pour le plus grand bonheur des visiteurs.

DU 6 AU 18 DÉCEMBRE

Boîte aux lettres du Père Noël

Les enfants pourront déposer leurs lettres au Père Noël dans une boîte aux lettres installée au Village de Noël, situé place Abbé-Pasty.

LE 8 DÉCEMBRE DE 15 H 30

Concert par le Conservatoire M.-Ravel

À la bibliothèque Les Jacobins

DU 1^{ER} AU 24 DÉCEMBRE

Décoration de la place Abbé Pasty par les enfants

DU 13 AU 17 DÉCEMBRE

Animations de Noël

dans les structures d'accueil enfance et petite enfance

LE 15 DÉCEMBRE DE 16 H À 19 H 15

Animations

présence du Père Noël, distribution de chocolats à la piscine des Jacobins.

LE 15 DÉCEMBRE

Spectacles de contes

pour les 0-3 ans à la bibliothèque Les Jacobins.

«La petite luge de Noël» spectacle de contes en langue des signes bébé pour les enfants de 0 à 3 ans par Charlotte Gilot à la bibliothèque Les Jacobins. 2 séances sont proposées, à 16 h 30 et à 17 h 30. Gratuit sur réservation : 02 38 83 31 20

DU 17 AU 18 DÉCEMBRE

Marché de Noël artisanal et alimentaire

au village de Noël, place Abbé-Pasty. Le 18 décembre, l'association des commerçants Fleury Cœur de Ville proposera des animations : manège, mini-train, etc.

LE 18 DÉCEMBRE, DE 13 H À 18 H

Tournoi de basket

organisé par le CJF basket-ball, au gymnase Henri-Millet, complexe sportif des Jacobins. Passage du Père Noël !

LE 20 DÉCEMBRE DE 16 H À 18 H

Animations et jeux

à la ludothèque

LE 23 DÉCEMBRE DE 15 H 30 À 20 H

Marché alimentaire nocturne à Lamballe

Et encore plus d'animations !

Des décorations illumineront plusieurs endroits de la ville pour la rendre encore plus féerique. Dans la continuité de l'année dernière, des actions de solidarité avec des associations seront aussi mises en place. Une vente de livres au profit du Téléthon sera organisée à la bibliothèque Les Jacobins du 30 novembre au 4 décembre, aux horaires d'ouverture.



L'urbanisme passe au guichet numérique

A partir du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes de plus de 3 500 habitants, dont Fleury-les-Aubrais, devront traiter sous forme dématérialisée les demandes d'autorisations d'urbanisme des professionnels et des particuliers. Les Fleuryssois pourront être accompagnés et aidés dans ces démarches.

Le dossier papier c'est fini! Au 1^{er} janvier 2022, toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, de démolir, certificats d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, etc.). Celles de plus de 3 500 habitants, comme Fleury-les-Aubrais, devront également assurer leur instruction sous forme dématérialisée. À partir de cette date, c'est donc tout le processus qui devra se faire sous format numérique, du dépôt jusqu'à l'instruction des dossiers provenant de professionnels et de particuliers. L'objectif annoncé par l'État : moderniser le service public, fluidifier et accélérer le

traitement des demandes. À Fleury-les-Aubrais, ce sont près de 1 100 arrêtés par an qui sont pris par le service urbanisme!

Les avantages de la dématérialisation

La dématérialisation permet d'offrir un service en ligne accessible 7j/7 et 24 h/24 depuis chez vous. Vous n'avez plus besoin de vous déplacer au service urbanisme ou de poster votre dossier. Si les formulaires passent en format numérique, ils restent inchangés sur le fond et les pièces qui composent le dossier pourront être téléchargées sur la plateforme.

Vous pourrez ensuite suivre l'avancée de votre dossier en temps réel. Les échanges

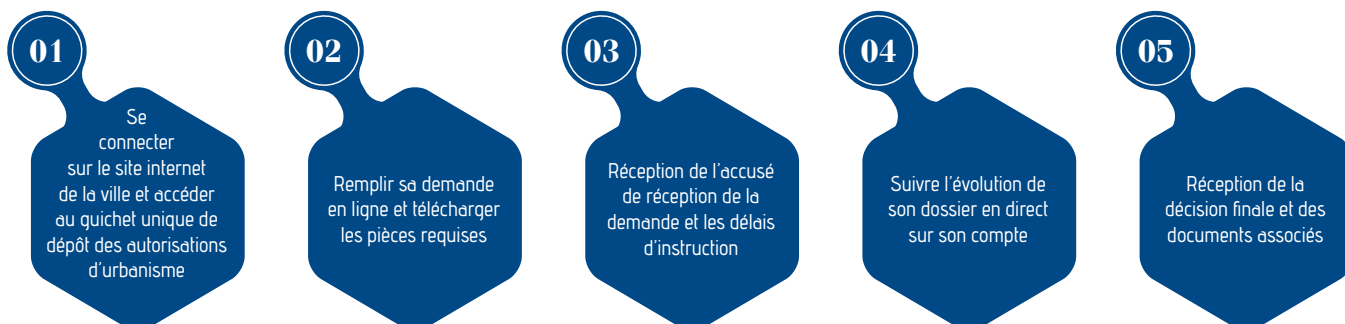
seront simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires pourront s'effectuer directement en ligne. À la fin du processus, les arrêtés et autres documents nécessaires pour vos travaux seront téléchargeables en ligne.

Besoin d'aide ?

Le service urbanisme reste à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches et répondre à vos questions. **Vous pouvez les contacter par téléphone au 02 38 71 93 65 ou par mail à urbanisme.foncier@ville-fleurylesaubrais.fr ou prendre rendez-vous.**

Le portail Ad'Au mis en place par l'État et accessible sur service-public.fr facilite la démarche de l'utilisateur (particuliers et professionnels) et le guide à chaque étape de la construction de son dossier.

Ma démarche en ligne en 5 étapes :



QUELS AVANTAGES ?

LA DÉMATÉRIALISATION POUR TOUS

Guichet accessible 7 jours /7, 24 heures/24



Facilite les démarches (assistance en ligne vers le bon formulaire Cerfa, pré-remplissage, suivi)



Permet le zéro papier



Gagne du temps lors du dépôt de dossier



Optimise la gestion des demandes d'urbanisme



Sécurise les informations



Améliore la qualité des services publics

Reconstruction de la maison pour tous Jean-Vilar



« **Susciter la curiosité pour ouvrir la discussion** »

Le projet de reconstruction de la maison pour tous Jean-Vilar est enclenché ! Pour élaborer le cahier des charges, les habitants sont invités à s'exprimer sur le projet dans le cadre d'une démarche originale.

Mercredi 22 septembre, 15 h, sous un beau soleil, une activité insolite anime la promenade du 1^{er} mai. À l'ombre d'un arbre, quatre chaises installées accueillent des résidents pour un salon de thé improvisé. Plusieurs enfants s'activent autour de l'ancienne maison pour tous Jean-Vilar. L'objet de toutes les discussions : une caravane s'est installée depuis la veille sur l'esplanade de la promenade du 1^{er} mai.

Une démarche originale...

Agathe Chiron et Pascal Ferren, respectivement designer et urbaniste, ont été missionnés par la Ville de Fleury-les-Aubrais pour élaborer le projet de reconstruction de la maison pour tous Jean-Vilar. Pour rappel, en 2018 le quartier des Andrillons (dont la maison pour tous) a subi d'importants dommages suite au passage d'une tornade. Pour mener leur mission, le duo propose une démarche originale. « Sur 3-4 jours, chaque mois, de septembre à janvier, nous nous installerons avec la caravane sur l'esplanade, pour échanger avec les habitants, partager leur quotidien. L'idée c'est d'identifier les temps qui rythment leurs vies pour comprendre leur besoin d'une maison pour tous. Nous serons donc présents aussi bien le jour qu'en soirée », explique Pascal Ferren.

Ce mercredi 22 septembre, les enfants qui viennent habituellement jouer sur la promenade du 1^{er} mai sont invités à venir décorer la caravane. Certains s'attellent à peindre des rayures sur les façades extérieures, d'autres collent du liège à l'inté-

rieur, sous la houlette d'Agathe et Pascal, qui en profitent pour leur poser des questions sur leur vie à l'école et en dehors. Les ateliers pratiques terminés, équipé de cartons et de ses feutres, Pascal interroge les enfants sur leur vision de la maison pour tous idéale. Le dimanche 24 octobre, un temps de rencontre avec les habitants a été organisé pour présenter la démarche et échanger sur le projet.

... pour élaborer un cahier des charges

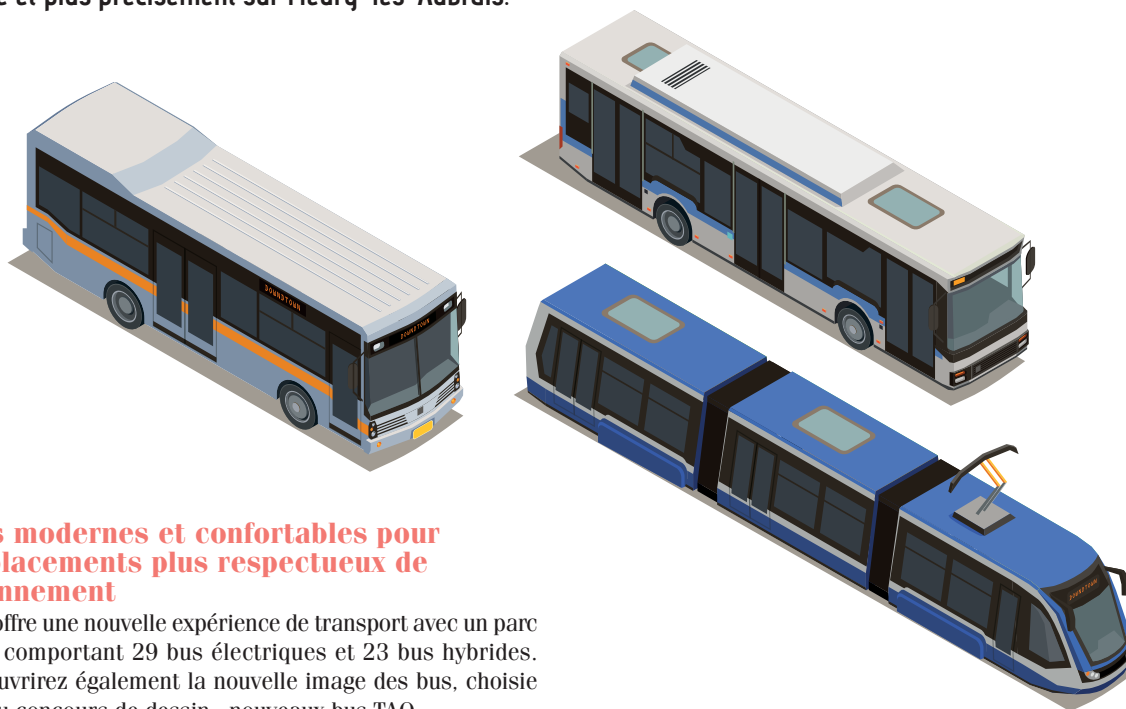
« Nous sommes des programmistes. Nous sommes là pour "écrire la liste de course". À travers les ateliers avec les enfants et les temps de rencontre avec les habitants, nous allons recueillir leurs attentes, identifier leurs besoins. La caravane suscite la curiosité et va petit à petit ouvrir les discussions. Nous serons là pour échanger avec eux », détaille Agathe Chiron. « En quelques jours, nous avons déjà décelé l'importance de cette promenade pour les habitants. Un lieu sans circulation, identifié comme leur jardin. Une notion d'ouverture sur cet espace qu'il faudra intégrer dans le projet de reconstruction de l'établissement », complète Pascal Ferren.

À l'issue de cette enquête de terrain, un cahier des charges pour la conception du chantier de la maison pour tous Jean-Vilar sera rédigé avec les services de la Ville intégrant les éléments collectés ces derniers mois. L'objectif : dessiner un programme adapté au quartier des Andrillons d'aujourd'hui et à celles et ceux qui y vivent.

Nouveau réseau TAO

à partir du 3 janvier 2022

Dès le début de l'année 2022, vos services TAO vont évoluer et se moderniser. Découvrez les changements sur la métropole et plus précisément sur Fleury-les-Aubrais.



Des bus modernes et confortables pour des déplacements plus respectueux de l'environnement

TAO vous offre une nouvelle expérience de transport avec un parc renouvelé comportant 29 bus électriques et 23 bus hybrides. Vous découvrirez également la nouvelle image des bus, choisie à l'issue du concours de dessin « nouveaux bus TAO ».

Des lignes repensées pour les scolaires

En complément des lignes de bus, de tram et de Résa TAO, le réseau comptera désormais 16 lignes scolaires. Ces lignes, accessibles à l'ensemble des voyageurs, ont été pensées spécifiquement pour les élèves des collèges et lycées de la métropole.

Une amélioration de la desserte des zones d'activités

Vous êtes salariés dans les zones du Pôle 45 au Nord, le Gezi à l'Est ou encore le parc d'activités Les Aulnaies... toutes ces zones de la métropole seront désormais desservies.

6 lignes régulières et 6 lignes inter-quartiers

Ces lignes régulières desserviront plus finement les quartiers et communes de la métropole. Elles seront adaptées aux besoins : desserte d'entreprises dans les zones d'activités avec des horaires spécifiques, besoin de véhicules adaptés pour desservir des rues plus étroites...

Une offre digitale complète

- **Appli TAO** : idéale pour gérer tous vos déplacements dans la métropole d'Orléans.
- **Appli résa TAO** : dédiée au service de Transport à la Demande
- **Appli flash ticket** : achetez, validez et gérez vos abonnements bus et tram.
- **Appli vélo +** : inscrivez-vous au service, rechargez votre crédit temps et décrochez un vélo directement avec l'appli sans passer par la borne.

Plus d'informations sur infotao2022.fr
ou par téléphone au 0 800 01 2000.

Retrouvez le plaisir de bouger en soirée...

Que ce soit pour une soirée entre amis, une sortie au cinéma ou encore si vous sortez tard du travail, les lignes 1 à 7 fonctionneront 7j/7 y compris en soirée avec un dernier départ du centre-ville à 22 h 30 la semaine et 0 h 30 le vendredi ou samedi soir.

Les lignes du tram seront quant à elles en service tous les jours jusqu'à 0 h 30 avec une fréquence de 15 à 20 minutes en soirée.

À partir de 21 h, vous pourrez aussi descendre au plus près de chez vous entre deux arrêts de bus sur simple demande auprès du conducteur.

Un site internet dédié au nouveau réseau Tao 2022 est disponible à l'adresse infotao2022.fr. Vous pourrez y trouver les informations suivantes : les modifications sur les lignes du réseau, les services Tao, le détail par commune, ainsi que le plan du réseau interactif.

TAO

ORLÉANS MÉTROPOLE

NOUVEAU RÉSEAU TAO FLEURY-LES-AUBRAIS

5 LIGNES RÉGULIÈRES

Lignes

4 6 11
12 21

TRAM A

Un tram toutes les 6 min.
Davantage de trams
en soirée

Dès le
**3 janvier
2022**

LIGNE EXPRESS' 44

Pour rejoindre
la gare routière
d'Orléans

2 LIGNES SCOLAIRES

55 62

Adaptées aux collèges
André Chêne et
Condorcet

R

4 POINTS DE
CORRESPONDANCE
POUR REJOINDRE
LE SECTEUR Résa Est

Fonctionne tous les jours de 6h à 21h

infotao2022.fr

0 800 01 2000 Service & appel gratuits

INVENTEZ
VOTRE MOBILITÉ

DES AJUSTEMENTS SUR VOS LIGNES

TRAM A

- Un tram toutes les 6 minutes la journée et 15 à 20 minutes en soirée.
- 4 stations sur votre commune pour rejoindre le centre-ville d'Orléans.

LIGNE 4

- Un bus toutes les 13 minutes la journée.
- Itinéraire au cœur des quartiers Bicharderies, Barrière Saint-Marc et passage par l'avenue des Droits de l'Homme.

LIGNE 6

- Un bus toutes les 20 minutes la journée.
- Itinéraire simplifié du centre-ville d'Orléans jusqu'au nouveau terminus « Piscine de Saran ».
- Arrêt « Verdun » pour rejoindre le collège André Chêne.

LIGNE 11

- Itinéraire modifié en desservant l'ensemble des entreprises du Pôle 45 via Champ Rouge, Les Montaubans et la Gare des Aubrais.
- Adaptée aux salariés.
- Circule tous les jours y compris le dimanche.
- Amplitude horaire élargie du lundi au vendredi avec un bus toutes les 20 minutes en heures de pointe. Circule de 4h30 à 21h30.

LIGNE 12

- Un bus toutes les 60 minutes du lundi au vendredi.
- Relie la Gare des Aubrais et la commune de Marigny les Usages via Saint-Jean-de-Braye.

LIGNE 21

- Au départ de la Gare des Aubrais, dessert les quartiers résidentiels des Andrillons jusqu'au centre des Armées et Lamballe.
- Correspondance avec la ligne Tram A à Jules Verne.

LIGNE EXPRESS' 44

- Remplace la ligne 72.
- Assurée par les cars Rémi du lundi au dimanche.

LIGNE 55

- Ligne scolaire dédiée aux élèves du collège André Chêne.
- Remplace la ligne 33.
- Effectue 2 allers et 3 retours.

LIGNE 62

- Nouvelle ligne scolaire dédiée aux collégiens de Condorcet.
- Effectue 3 aller-retours par jour.



Marlène Darrigrand à gauche et Emmanuelle Walzl, trésorière, de l'association des parents d'élèves du groupe scolaire Jacques-Brel. Les conteneurs pour recevoir les déchets sont positionnés à l'intérieur.

Recycler pour financer du matériel chaque année

L'association des parents d'élèves du groupe scolaire Jacques-Brel participe à des programmes de recyclage. La cagnotte générée par ces collectes de déchets va permettre de reverser une dotation aux maternelles et élémentaires pour acheter du matériel pédagogique.

Emballages de pain de mie et brioches, maquillage, produits pour bébé ou capsules de café, des déchets du quotidien que nous avons pratiquement tous consommés et donc jetés dans nos poubelles au moins une fois dans nos vies. Ces déchets l'association des parents d'élèves du groupe scolaire Jacques-Brel a eu l'idée de les collecter pour récupérer à terme de l'argent pour financer du matériel scolaire.

Un geste pour réduire ses déchets

« Pour qu'une association vive, il faut qu'elle crée une trésorerie chaque année. Pas de trésorerie = pas d'association. Avec la Covid, nous avons été privés de toutes les actions qui nous permettaient de récupérer des fonds pour faire fonctionner l'association (hors subvention de la Ville) » explique Marlène Darrigrand, membre de l'association des parents d'élèves du groupe scolaire Jacques-Brel.

Cette maman de trois enfants, sensible à la question environnementale, a proposé l'année dernière à l'association de participer aux programmes de l'entreprise

Terracycle. « Ce n'est pas facile, de faire du zéro déchets, mais on peut essayer de recycler et de valoriser ses déchets. En participant aux programmes Terracycle en échange d'envoi de sacs de déchets au poids, nous récupérons de l'argent sur une cagnotte, que l'on débloque quand on le souhaite », précise Marlène Darrigrand.

Une démarche ludique pour les enfants

Cette aventure écologique a commencé en novembre 2020 à l'école maternelle Jacques-Brel. Des collecteurs en carton ont été installés à l'entrée. « Grâce à l'accompagnement pédagogique des enseignants, les enfants se sont pris au jeu du recyclage. Ils ont entraîné leurs parents à garder leurs emballages pour les mettre dans les conteneurs. Il y a un véritable engouement », détaille Marlène Darrigrand. Devant ce succès, l'expérience a été étendue depuis la rentrée 2021 à l'école élémentaire.

Une expérience doublement positive

L'entreprise Terracycle collecte les déchets qui ne sont pas ou peu recyclés dans les

circuits classiques. Les produits reçus sont valorisés. Ils deviennent des vêtements (polaires, etc.), du mobilier ou matériel de jardinage (bancs, tuyaux d'arrosage, arrosoirs, etc.). « C'est une expérience très positive. Les parents et enfants participent grâce à leurs actions à faire un geste pour la planète et la cagnotte collectée grâce aux programmes va permettre à l'association de reverser une dotation aux classes maternelles et élémentaires pour qu'ils puissent acheter du matériel pédagogique comme des livres éducatifs. » argumente Marlène Darrigrand.

Tout le monde peut participer

« De nombreuses personnes hors de l'école me contactent pour me dire qu'ils sont intéressés par le programme et qu'ils souhaiteraient participer à la collecte en donnant leurs déchets. Si l'on peut rayonner au-delà de l'école, c'est un signe positif pour la préservation de l'environnement », conclut Marlène Darrigrand.

Vous souhaitez participer à la collecte ?
Contactez Marlène Darrigrand par mail à marlene.darri@yahoo.com

Quand le cimetière se met au vert

Depuis septembre, une démarche est entamée au cimetière de Fleury-les-Aubrais pour donner plus de place au végétal dans cet espace très minéral.



Une allée du cimetière avant l'enherbement.



Une allée du cimetière après l'enherbement.

Cet automne, du micro-trèfle, du sedum et du gazon ont fait progressivement leur apparition sur les bordures et contre-allées du cimetière de Fleury-les-Aubrais. Cette transformation répond à un double objectif : la mise en conformité à la loi LABBE qui étend l'interdiction de l'usage de produits phytosanitaires à tous les lieux publics (dont le cimetière) à partir du 1^{er} juillet 2022, et la poursuite de la volonté de la Ville de Fleury-les-Aubrais de végétaliser les espaces. Le cimetière ne sera toutefois pas engazonné complètement, les allées principales resteront goudronnées pour faciliter la circulation et sécuriser l'accès aux concessions.

Changer les pratiques d'entretien

La ville ne part pas de zéro et s'inscrit déjà depuis plusieurs années dans un entretien raisonné du cimetière avec deux campagnes d'entretien par an et des produits dilués à leur dose minimale. Le matériel d'entretien est depuis quelques années tout électrique, des outils de désherbage alternatifs, notamment à air chaud, compléteront ce dispositif.

La végétalisation n'est pas synonyme de moins d'entretien. Au-delà de l'enherbement des contre-allées, les plantes qui vont verdir les bordures ont été soigneusement choisies afin de pouvoir en maîtriser l'entretien. Le sedum et un gazon spécifique pour cimetière avec micro-trèfle blanc ont été sélectionnés pour leur pousse lente, rase et couvrante.

Une végétalisation sur plusieurs saisons, qui concernera aussi les murs du cimetière (deux espaces sont déjà végétalisés) ainsi que la plantation d'arbres et arbustes.

Le « zéro phyto », l'affaire de tous

Si la Ville adapte ses techniques pour répondre à l'objectif du « zéro phyto » et être plus respectueuse de l'environnement dans l'entretien de ses espaces, la démarche a moins d'impact si elle n'est pas suivie par tous. Les visiteurs du cimetière sont ainsi invités à adopter une démarche respectueuse dans l'entretien de leurs concessions en utilisant des produits naturels (du savon noir pour remplacer la javel par exemple). L'embellissement végétal du cimetière est l'affaire de tous.

Une troisième micro-forêt à Fleury !

Du 20 septembre au 22 octobre, lors d'une consultation citoyenne en ligne, les Fleurysois ont été invités à choisir l'emplacement de la troisième micro-forêt fleurysoise parmi cinq lieux proposés. À l'issue de cette période de vote, c'est l'espace vert situé entre les résidences des Marronniers et des Peupliers, donnant boulevard de Lamballe, qui a été choisi !

Le terrain est en cours de préparation pour recevoir les végétaux qui composeront cette nouvelle micro-forêt. Une mise en place progressive qui est prévue jusqu'en février 2022.



La ferme des micro-pousses dans les serres municipales

La «ferme positive» a planté ses installations dans une des serres municipales de Fleury-les-Aubrais. Là, depuis plusieurs mois, des micro-pousses de plantes gustatives sont cultivées. Elles se retrouvent sur les grandes tables de la région.



Damien Lepeintre et sa ferme positive dans une des serres municipales.

L'agriculture urbaine est déjà une réalité à Fleury-les-Aubrais. Une des serres municipales abrite les installations de la «ferme positive» qui cultive des plantes gustatives. Jeunes et fraîches, les micro-pousses sont issues de graines de légumes, de plantes ou d'herbes. En quelques jours, elles se gorgent de vitamines, de sels minéraux et de protéines. Petites bombes nutritives, elles révèlent aussi des saveurs explosives.

Des micro-pousses sur les tables gastronomiques

Les micro-pousses de Fleury sont en train de conquérir les tables gastronomiques et étoilées de la région.

«L'activité a repris depuis quatre mois et le succès est au rendez-vous. Ma production est distribuée désormais dans 10 départements et la demande ne cesse de croître. Des chefs m'appellent pour parler des fabuleuses saveurs des micro-pousses», explique Damien Lepeintre fondateur de la Ferme Positive. «Je suis ingénieur de formation et après avoir travaillé dans l'automobile et la cosmétique, j'ai recherché plus de sens dans mon activité et j'ai décidé de me reconvertir dans l'agriculture. J'ai découvert les micro-pousses dans un article. J'ai commencé à installer une serre dans mon jardin, démarché les restaurateurs gastronomiques avec mes premières productions. Je faisais aussi les livraisons à vélo. Et puis avec l'augmentation de la demande, je cherchais des serres plus importantes. Cette partie des serres municipales n'était plus utilisée et mon projet a séduit la Ville qui m'a permis de m'installer dans ces 90 m².

Des projets pédagogiques avec la Ville

La Ville a proposé à Damien Lepeintre 780 m² de terrain en friche à l'arrière des serres municipales afin de développer son activité à la condition d'y mettre de la plante mellifère consommable et de travailler en lien avec les apiculteurs et les futurs projets pédagogiques de Fleury-les-Aubrais. Un projet déjà bien avancé, chaque semaine, des plantes sont d'ailleurs portées au Château de la Brossette pour composer la serre pédagogique.

La crise a percuté mon installation. Tout vient de repartir», raconte Damien Lepeintre.

Une culture verte

«La ligne directrice de mon activité est de chercher le plus de vertu possible en matière d'environnement. Les cultures se font avec de la terre, sans engrais et sans traitement. Elles sont protégées par des voiles anti-insectes. Les micro-pousses sont rempotées dans des petits bacs de bois compostables qui permettent leur conservation pendant plusieurs semaines avec un peu d'arrosage. Comme c'est une culture hors-sol, il n'est pas possible d'obtenir le label bio même si ici tout est bio» souligne Damien Lepeintre. Il réalise des essais de nouvelles plantes, maîtrise les étapes de la germination, a le coup de main pour réussir la bonne plantation, le coup d'œil pour savoir quand récolter. La serre est aussi son atelier-bureau à partir duquel il expédie ses commandes notamment vers des grossistes. La culture du pois vert, du tagète, de l'oseille veinée ou de la moutarde rouge n'ont plus de secret pour lui. Les saveurs de la ferme positive font exploser les papilles des gourmets...

La saison culturelle se poursuit

Après des mois sans représentation, les artistes ont bel et bien repris leurs quartiers à la Passerelle. Déjà 13 spectacles de la nouvelle saison culturelle se sont tenus et la suite s'annonce tout aussi riche et variée : théâtre, conférences, cirque, musique, etc.

Les prochaines dates à venir de la fin d'année

VENDREDI 26 NOVEMBRE À 20 H 30
Seriously Funny

Théâtre visuel - Cie Fair Paly Crew

La journée type de l'Homme Moderne, racontée dans le langage universel du corps et de la danse. Le spectacle est drôle, plein d'esprit et souligne avec justesse des instants de vie quotidienne dans lesquels on se retrouve, comme face à un miroir!

SAMEDI 27 NOVEMBRE À 15 H
Incognito

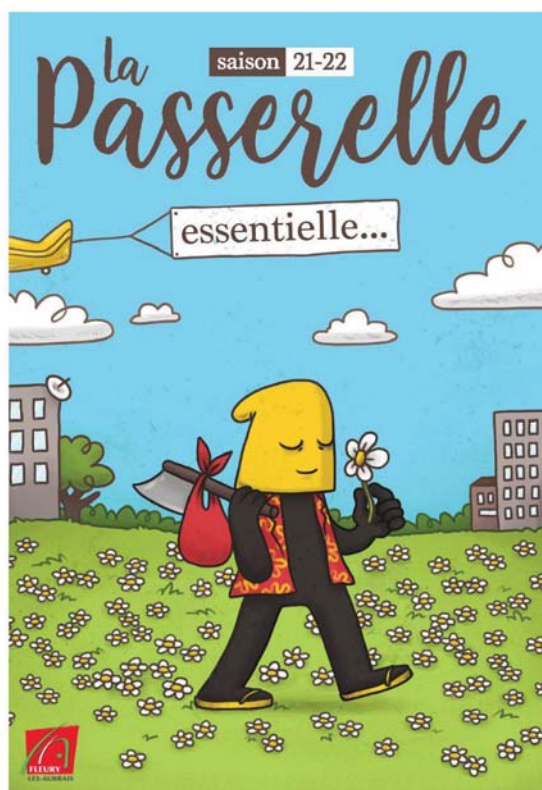
Clown - Cie Magik Fabrik

Incognito, c'est deux imbéciles, ils sont sales, ils n'ont rien, ils regardent passer le monde avec leurs yeux de traviole. Ils sont là incognitos et comme vous aussi vous êtes là ils vont en profiter, ils vont s'amuser avec quelques vieilles boîtes, quelques bouts de ficelle et quelques gamins, s'il y en a qui traînent ronchons et rigolards idiots mais malins. Ils se moquent de l'autorité et des convenances et s'amuse à casser l'insupportable monotonie du monde.

VENDREDI 3 DÉCEMBRE À 20 H 30
Awé !

Musique - Samy Thiébault quintet

Embarquement immédiat et sans réserve, des Caraïbes à l'Amérique latine. Awé sonne comme un cri du cœur qui résonne dans l'âme de chacun. Carnet de voyages d'un artiste suivant la route des esclaves sur les terres des colonisateurs. Les notes chantent, suintent, s'émeuvent, se réjouissent...



www.ville-fleurylesaubrais.fr | 02 38 83 09 51



MARDI 7 DÉCEMBRE À 14 H 30 ET 20 H 30

L'éveil des Marquises

Conférences - Film de Bruno Calle et Gérard Jumel

Au milieu de l'océan Pacifique, les îles Marquises émergent à peine d'un ethnocide colonial, et la population s'organise maintenant pour reconquérir ses racines et se bâtir un nouvel avenir.

MERCREDI 8 DÉCEMBRE À 19 H ET 21 H
Antoine Peyron

One man show

Ancien ambulancier reconverti dans le stand-up et l'humour, il n'a qu'une envie PARTAGER... Mais quoi? Son expérience professionnelle, sa vie privée et son incommensurable célibat. Tout y passe, avec désinvolture et impertinence.

SAMEDI 11 DÉCEMBRE À 15 H
On marche sur la tête

Concert pour les mômes - Xavier Stubbe

Dans « On marche sur la tête », Xavier Stubbe se pose des questions et invite son jeune public à s'interroger et à réfléchir sur tout ce qui concerne son quotidien, sans jamais se séparer de l'humour qui le caractérise. Un concert à butiner en famille.

VENDREDI 17 DÉCEMBRE À 20 H 30
Watt ?

Théâtre burlesque - Cie Maboul Distorsion

Une équipe d'ouvriers spécialisés, dirigée par un chef obsessionnel, veut construire coûte que coûte une œuvre originale. Tout est réuni pour mettre en lumière la réussite d'un ouvrage parfait. Mais c'est sans compter sur l'arrivée fracassante d'un nouvel outil qu'ils vont devoir dompter et maîtriser...

Les ventes des places de spectacles de la 2^{ème} partie de saison (février à mai) ouvriront le 8 janvier (sous réserve d'être abonné ou bien de prendre un abonnement). Les dates d'ouverture des locations sont indiquées sur chaque spectacle de la plaquette de présentation disponible sur le site de la ville.

Réservations par mail : billetterie.lapasserelle@ville-fleurylesaubrais.fr ou par téléphone : 02 38 83 09 51, les mardis, mercredis et vendredis de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.



De nombreuses œuvres de l'artiste exposées en salle du conseil de la mairie.

Il était une fois André Robillard

A l'occasion des 90 ans d'André Robillard, le 27 octobre, la Ville de Fleury-les-Aubrais a exposé ses œuvres en mairie jusqu'à mi-novembre. Éclairage sur cet artiste peu connu des Fleuryssois mais qui rayonne à l'international.



À mi-chemin entre le western « Il était une fois dans l'Ouest » et l'univers intergalactique de Star Wars, harmonica dans une main et dessins de soucoupes volantes dans l'autre, André Robillard est un personnage haut en couleur. Il cumule les casquettes autant qu'il les collectionne : sculpteur, dessinateur, comédien, musicien, etc. « J'ai appris tout seul l'harmonica. Je sais aussi jouer de l'accordéon, car mon père en faisait. J'ai quatre accordéons, deux banjos, trois mandolines, des pianos... » énumère André Robillard.

Des créations pour tromper l'ennui

Autodidacte, André Robillard croque la vie comme ses dessins, au gré des rencontres de la vie. Pourtant sa vie justement n'est pas un long fleuve tranquille. Né en 1931 près de Gien, André Robillard est amené par son père en 1939 à l'hôpital de Fleury (à l'époque centre psychothérapique du Loiret), car trop nerveux selon ses propos.

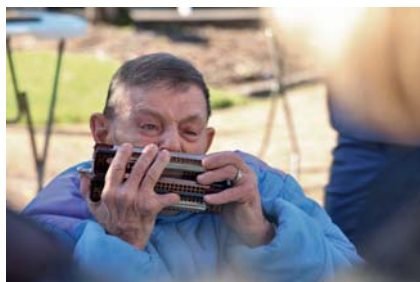
À 33 ans, il est recruté par l'hôpital pour s'occuper de la station d'épuration. C'est dans le cadre de son travail que le processus créatif s'est enclenché. « J'étais à la station et je m'ennuyais. C'est comme ça que j'ai créé un premier fusil à partir de matériaux récupérés : conserves, morceaux de bois, etc., ce que j'avais sous la main », explique André Robillard. « Mon père était garde-chasse. Il allait à la chasse et puis moi je me suis mis à faire des fusils », ajoute-t-il. Au fur et à mesure,



André Robillard a soufflé ses bougies sur le perron de la mairie



Conférence de presse lors du vernissage de l'exposition.



Lors du vernissage de l'exposition, André Robillard n'a pas manqué l'occasion d'offrir à son public quelques morceaux d'harmonica !

André Robillard se prend au jeu d'assembler des matériaux qui n'ont rien à voir les uns avec les autres pour réaliser ses œuvres originales.

Une histoire de rencontres

C'est son psychiatre, Paul Renard, qui décèle le talent d'André Robillard et envoie quelques créations au peintre Jean Dubuffet, au début des années 60. Ce dernier les ajoute à sa collection privée et reçoit plusieurs fois André Robillard à son domicile parisien. Dans les années 70, Jean Dubuffet fait don de sa collection à la ville de Lausanne faute d'avoir trouvé preneur en France.

Hors contexte, les fusils d'André Robillard ne sont pas toujours bien reçus par le public. Pourtant, ces fusils «*ne tuent que la misère*», répète-t-il dès qu'on lui pose la question. Malgré un démarrage dans la vie difficile, André Robillard le reconnaît volontiers : «*L'hôpital m'a permis de faire des*

rencontres. Paul Renard, Jean Dubuffet... J'en ai connu du monde! Quelle histoire!».

Un touche à tout

André Robillard s'intéresse à tout. Après avoir visité une exposition au musée de Lausanne, il est interpellé par les œuvres d'Auguste Forestier et se met à fabriquer des personnages et animaux en bois. Il se met également au dessin. «*Je dessine tout : des planètes, des animaux, des spoutniks, des bateaux. J'ai une idée chaque jour, en fonction des rencontres que je fais, ce que je vois!*» raconte-t-il. Certaines de ses œuvres sont estimées à plusieurs milliers d'euros.

À 80 ans, André Robillard est également devenu comédien dans le spectacle «*Tuer la misère*» créé par Alexis Forestier. «*Quelle aventure! J'aime monter sur scène. Dans le spectacle je parle Allemand et Martien!*» annonce-t-il avant de se lancer dans une démonstration de sa tirade en martien.

Le 26 novembre 2015, André Robillard reçoit la médaille de Chevalier des Arts et des Lettres. C'est le premier artiste d'art brut à la recevoir.

Exposé en France et à l'international

André Robillard semble le premier étonné d'être reconnu comme un artiste et accueille avec joie toutes les propositions d'expositions. «*Je suis très content d'être exposé à Fleury-les-Aubrais! Je voyage beaucoup, et je rencontre du monde. En*

ce moment je suis exposé à Chambéry et bientôt à Carcassonne!» raconte-t-il. Son art qui s'inscrit dans l'art brut a longtemps été boudé par les institutions culturelles classiques. Une position qui est en train de changer. Depuis plusieurs années, les œuvres d'André Robillard sont exposées à Lausanne, au LaM à Villeneuve-d'Ascq et cet été au Centre Pompidou à Paris. Ses créations ont aussi voyagé en Belgique, au Royaume-Uni et même jusqu'en Tasmanie pour des expositions d'art brut.

90 ans et la médaille de la Ville

Le mercredi 27 octobre, la Ville de Fleury-les-Aubrais a accueilli André Robillard, le jour de ses 90 ans, pour lui remettre la médaille de la Ville. L'occasion pour l'artiste d'inaugurer l'exposition qui lui a été consacrée en salle du conseil de la mairie du 27 octobre au 10 novembre. À travers une exposition photos et une quarantaine d'œuvres exposées, les visiteurs ont pu découvrir cet artiste représentant de l'art brut.

tribunes

La tribune libre permet à toutes les tendances politiques dans le conseil municipal de s'exprimer à chaque numéro de Fleury Mag. Ce souci de démocratie implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu des articles présentés.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Un EHPAD à Fleury : la majorité agit, le dossier avance

Contrairement à ce que disent certains, les élu.e.s de la majorité sont pleinement mobilisés depuis les premiers jours de ce mandat pour mettre en œuvre le projet d'EHPAD qui avait pris un retard considérable sous le précédent mandat.

Dès septembre 2020, nous avons relancé le dialogue avec le Conseil départemental et l'Agence régionale de santé, partenaires et financeurs incontournables pour ce projet. En décembre, nous avons mandaté l'Établissement Public Foncier Local Interdépartemental pour l'acquisition du site à Longueve. En mai, faisant le choix d'une réflexion transparente et partagée, nous avons réuni l'ensemble des élu.e.s pour échanger sur le projet et ses contours techniques et juridiques. Dans la foulée, nous avons adopté en conseil municipal une délibération portant création de l'établissement public et avons adopté ses statuts.

En juin, le CCAS a délibéré pour solliciter le transfert de l'autorisation d'activité vers cet Établissement public autonome. En septembre nous avons sollicité la société Avensia, spécialisée dans le pilotage de ce type de projets, pour nous accompagner tout au long de la démarche.

Depuis, le premier Conseil d'administration s'est tenu, et nous sommes désormais dans le temps de la concertation et de la participation citoyenne, depuis le 15 novembre, pour que ce projet soit aussi, et surtout, le vôtre !

Le projet avance, et il avance vite. Malgré la complexité technique et juridique, nous souhaitons que la première pierre soit posée dès 2023. Ce projet, essentiel pour Fleury, traduit la volonté très forte des élu.e.s de la majorité d'offrir à notre ville l'établissement qu'elle mérite !

OPPOSITIONS

GROUPE « FLEURY VERS DEMAIN »

Isabelle Muller, Rémi Silly, Maxime Viteur, Sandra Diniz Salgado, Nicolas Le Beuze.

Carole Canette arrose et les Fleurysois trinquent !

En pages centrales de l'édition de rentrée de notre magazine municipal, Carole Canette se lançait des fleurs après en avoir beaucoup planté.

Dans ce dossier, édulcorant la paralysie municipale et métropolitaine dont nous sommes nombreux à nous émouvoir, on prétend offrir aux Fleurysois :

- une ville plus solidaire alors que le projet d'EHPAD avance au ralenti, dans le secret du Cabinet de Madame la Maire et que les médecins promis s'installent partout sauf dans notre ville,
- une ville plus écologique dans laquelle on se satisfait des pétales par ici et s'emmellent les pédales par là... le traitement vélos/voitures rue Lamartine est évocateur de l'absence de stratégie en faveur d'une transition écologique,
- une métropole (désormais en panne) dans laquelle Madame la Maire, vice-Présidente votait en faveur de l'augmentation de la fiscalité en octobre dernier en contradiction avec ses engagements électoraux.

Dans ce contexte, nous restons vigilants aux différentes problématiques que vous nous faites remonter. Composé de 5 élus, notre groupe est actif, force de propositions dans les dossiers communaux et soucieux du climat très dégradé qui règne dans les services municipaux conduisant par exemple à des fermetures records des services périscolaires les jours de grève. Relais de vos préoccupations, nous portons votre voix au Conseil Municipal à l'instar des habitants du Clos Lapanty du quartier Bannier qui ont pu faire entendre leurs inquiétudes par le soutien des minorités.

fleuryversdemain@gmail.com
06.47.92.19.40

GROUPE ÉCOLOGIE ET CITOYENNETÉ

Stéphane Kuzbyt, Christine Bour, Éric Blanchet.

Manque de médecins : « Où en êtes-vous » ?

Nous sommes souvent interpellés sur le manque de médecins généralistes à Fleury et nous le relayons régulièrement auprès de la Majorité.

• Plan d'urgence : la promesse.

« Dès notre arrivée, nous lancerons le recrutement de médecins salariés ». C'était la promesse faite dans le cadre du plan d'urgence de la majorité.

Régulièrement, en conseil municipal ou en commission, nous demandons à la majorité : où en êtes-vous ? Après plus d'un an, les recrutements ne sont toujours pas lancés. Au cours du conseil municipal de septembre 2021, nous avons eu quelques éléments de réponse. Madame la Maire explique que ce n'est pas si simple, qu'il faut d'abord trouver un lieu pour les installer et qu'elle a peut-être une « piste ».

• L'important, c'est d'avoir un RDV.

Pendant qu'à Fleury nous cherchons des « pistes », d'autres communes de la Métropole trouvent des solutions : cabinet « clef en main » ou aides à l'installation pour attirer des médecins libéraux... Avec un sentiment de surenchère et de concurrence entre les communes...

Il faut avant tout être pragmatique, diversifier les solutions et écouter les professionnels déjà présents. L'important c'est d'avoir un RDV ! Nous pensons aussi que la Métropole est le bon niveau pour une politique de santé à l'échelle du territoire, parce que toutes les communes cherchent des solutions et qu'il ne faut pas se faire concurrence. Mais pour cela, la Métropole ne doit pas être un champ de bataille politique comme c'est le cas depuis un an.

Avec les prochains départs à la retraite, la situation va encore s'aggraver. Alors nous disons à Madame la Maire : il y a urgence, il faut concrétiser !

Contact : groupe.ecolo.citoyen@gmail.com, 06-99-43-77-49.
Courrier : Groupe Écologie et citoyenneté-Stéphane Kuzbyt, Mairie,
7 place de la République 45400 Fleury-les-Aubrais.



Le monument aux morts a 100 ans

Inauguré en 1921 le monument aux morts 14-18 fête cette année son centenaire. La commémoration du 11 novembre a été l'occasion de lire la longue liste des enfants de Fleury-les-Aubrais morts pendant la Grande Guerre.

C'est naturellement sur la place du bourg de Fleury-les-Aubrais, à proximité de l'école-mairie (la mairie actuelle est construite en 1928) et de l'église, qu'est érigé le monument aux morts de la Grande Guerre. Financé par une souscription publique, il est inauguré le 6 septembre 1921. Les noms gravés des soldats morts pour la France sont surmontés d'une femme sculptée portant d'un côté un drapeau et de l'autre une couronne laurée pour leur rendre hommage. La République, la mère, l'épouse qui pleurent les disparus.

Le monument est entouré de grosses chaînes réunies autour de 4 obus de calibre 280 « trophées de guerre ». Un don du Ministère du commerce et de l'industrie chargé de liquider les stocks de l'artillerie pour rendre hommage aux enfants de la commune morts pour la France. Au fil des ans, des plaques seront apposées sur le mur derrière le monument pour rendre hommages aux morts 14-18 issus de la manufacture des tabacs ou du SEITA (Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumette) qui lui succédera en 1926.

106 noms

106 noms de soldats morts pour la France sont gravés dans la pierre. Un lourd tribut pour un bourg qui compte un

peu moins de 3000 habitants en 1911. Majoritairement de simples soldats et quelques sous-officiers et officiers. Beaucoup de ces morts appartiennent au régiment emblématique d'Orléans, le 131^{ème} d'infanterie. Le soldat Pierre Grange disparaît ainsi au combat à Signeux en Belgique le 22 août 1914 à 23 ans lors de la bataille des frontières. D'autres soldats de l'unité périssent le même jour comme Eugène Cadorne qui tombe à 25 ans à Gorcy en Meurthe-et-Moselle.

Heures sanglantes

Certains sont faits prisonniers et meurent de leurs blessures en Allemagne comme Louis Leclerc, 25 ans, dans le camp de Quedlinburg (Saxe). Des familles sont décimées. Le sergent René Henri Harang du 21^{ème} bataillon de chasseurs à pied est tué à 24 ans le 26 septembre 1914 à Souain-Perthes-lès-Hurlus lors de la bataille de La Marne. Son aîné, René Harang meurt à 36 ans dans un hôpital de campagne en juillet 1918. Les mêmes noms de famille sont parfois tragiquement inscrits plusieurs fois dans la pierre du monument. Tués à Vauquois en 1915 comme Marcel Merlin, comme Marcel Darnault à 20 ans à Douaumont en novembre 1916 dans la bataille de Verdun, comme René de Lagonde pendant l'offensive du Chemin des dames de

1917 ou en juillet 1918, Robert Sevin qui meurt dans la 3^{ème} bataille de l'Aisne. À travers tous ces noms, les heures sanglantes de la Grande Guerre défilent. Le 11 novembre, cette longue liste des combattants tués est lue. Pour ne pas les oublier.

À la recherche de porte-drapeaux

Dans le but de faire participer de façon plus active les jeunes Fleuryssois aux cérémonies patriotiques de la ville, et en prévision du futur départ à la retraite de vaillants porte-drapeaux, la section des Anciens Combattants CATM et OPEX de Fleury - Semoy - Chanteau, recherche des jeunes (13/15 ans) porte-drapeaux sensibilisés par le travail de mémoire. Un accompagnement sera assuré. Les jeunes intéressés devront obtenir l'accord de leurs parents.

Renseignements auprès de Monsieur Eirik JOLY, Président de la section au 06 72 80 98 65.



NOËL ENSEMBLE



1^{ER} AU 24 DÉCEMBRE



PLACE ABBÉ-PASTY
DANS TOUTE LA VILLE



MANÈGES



VILLAGE DE NOËL
MARCHÉ DE NOËL



ANIMATIONS ENFANTS

COURRIER AU PÈRE NOËL

PHOTOS AVEC LE PÈRE NOËL

DÉAMBULATIONS MUSICALES